

le 27 avril, 2023

C'est officiel ! La carte d'identité suffit pour les ressortissants français en excursion journée sur les îles anglo-normandes de Guernesey et Aurigny.

Le gouvernement de Guernesey a confirmé la mise en place [d'un programme](#) permettant aux ressortissants français de visiter les îles anglo-normandes pour des excursions d'une journée avec leur carte d'identité nationale.

L'objectif de ce programme, comme celui déjà annoncé pour l'île de Jersey, est de maintenir et de renforcer les liens culturels entre le bailliage de Guernesey et les voisins de Normandie et de Bretagne.

Avant que le passeport ne soit devenu obligatoire en octobre 2021, les ressortissants français se rendaient souvent dans les îles pour des excursions d'une journée.

La carte d'identité suffit pour les allers-retours journée à Guernesey et à Aurigny

Le programme ne s'applique qu'aux traversées journées directes depuis la Normandie ou la Bretagne. Le programme est réservé aux ressortissants français, avec une carte d'identité nationale conforme aux dates de validité.

L'île de Guernesey est desservie par deux opérateurs de ferry qui opèrent des ports de St Malo, Cherbourg, Dielette, Granville et Carteret.

Deux ports proposent des allers-retours directs vers l'île de Guernesey : St Malo et Dielette.

St Malo avec [Condor Ferries](#) : retrouvez les [horaires ici](#).
Dielette avec [Manches îles Express](#) : 47 allers-retours journée cette saison

L'île d'[Aurigny](#) est desservie par Manche Iles en direct de Dielette : 6 traversées cette saison.

[Le couronnement du Roi Charles III à Guernesey](#)
Aller-retour journée le 6 mai, de St Malo à Guernesey.

[Les Ponts de mai : un festival des îles](#)

[Espace presse](#)

Pour plus de renseignements / photos / voyage presse
veuillez contacter :

Ellen Groves pour Visit Guernesey

visitguernesey@ellengroves.fr

06 17 83 53 03